

BAC PRO CUISINE – Rentrée 2025/2027

PUBLIC CONCERNÉ

Jeune entre 15 et 29 ans, sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme dans la discipline

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dépôt du dossier d'admission et passation d'un entretien individuel, réponse sous 10 jours.

Signature d'un contrat d'apprentissage avec accompagnement de l'UFA

Selon l'article L6222-12 du code du travail « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Organiser une production culinaire
- Communiquer et entretenir des relations professionnelles et commerciales
- Animer et gérer une équipe en restauration
- Gérer l'approvisionnement et l'exploitation en restauration
- Appliquer et maintenir la démarche qualité

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Poursuite d'études en mention complémentaire ou BTS MHR Positionnement marché de l'emploi en tant que chef de partie.

Contenu pédagogique de la formation



Pratique professionnelle

Organiser la production
Maîtriser les bases de la cuisine
Cuisiner
Dresser et distribuer les préparations
Entretenir des relations professionnelles
Communiquer à des fins commerciales
Animer et optimiser les performances de l'équipe
Recenser les besoins en approvisionnement
Appliquer la démarche qualité
Maintenir la qualité globale

Dossier professionnel

Élaborer un dossier mettant en avant les compétences du candidat à présenter et mettre en perspective les résultats de ses activités professionnelles et/ou de formation.

Technologie, Sciences, appliqués, Gestion

Mobiliser dans un contexte professionnel les connaissances relevant du domaine des 3 domaines.

Contenu pédagogique de la formation



Mathématiques

Rechercher, extraire et organiser l'information.
Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution.
Expérimenter, simuler.
Critiquer un résultat, argumenter.
Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Prévention santé environnement

Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence

Français

Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
Devenir un lecteur compétent et critique
Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire géographie et enseignement moral et civique

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
Comprendre les enjeux liés au développement durable
Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux

Contenu pédagogique de la formation



Arts appliqués

Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels

Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création

Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques

Éducation physique et sportive

Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

Réaliser une performance motrice maximale

Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains

Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique

Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif

Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Repartition horaires de la formation



Enseignement professionnel	Travaux pratiques 5H/semaine	Atelier expérimentaux 3H/semaine	Technologie 2H/semaine
Enseignement général	Economie Gestion Hôtelière 3H/semaine	Projet professionnel 54H échelonné sur 2 semaines à projet	Sciences appliqués 2H/semaine
Prévention santé environnement 2H/semaine	Anglais 2H/semaine	Français Histoire Droit civique 4H/semaine	Mathématiques Sciences Physique 2H/semaine
EPS 2H/semaine	Arts appliqués 2H/semaine	Espagnol 2H/semaine	Accompagnement personnalisé 3H/semaine



• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance centre entreprise

37 semaines en centre de formation soit un total de 1196 heures de septembre 2025 à juin 2027. Plateaux techniques composé de 2 restaurants, 1 Laboratoire de sommellerie, 2 cuisines, 1 pâtisserie, 1 bar, réception et hôtel d'application équipés en matériel professionnel.

• PASSERELLES

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles en fonction du parcours

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen CCF en fin de session 2027

Epreuves de pratique professionnelle

Epreuves écrites et orales en enseignement général Epreuves sportives suivant l'option

• VALIDATION

Délivrance d'un diplôme de niveau 4 par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Validation partielle possible en fonction des résultats du candidat.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum: 5 Maximum: 12

• DURÉE DE LA FORMATION

Formation sur 2 années (576 heures la 1^{ère} année, 608 heures la 2^{ème} année) ; de septembre 2025 à juin 2027.

• TARIFS DE LA FORMATION

Prix de vente : 9294 € par an Selon le décret n°2024-695 du 5 juillet 2024 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé Tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO Employeurs du secteur public, voir décret Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent... » », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Les informations liées à la formation



• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

... (Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation, chaque situation est adaptée en fonction de la nature du handicap).

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Service handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Service handicap de L'UFA: n.dussart@saint-jo.com

• VALEUR AJOUTÉE

L'accompagnement de l'apprenti afin de finaliser un contrat grâce à un réseau d'entreprises partenaire, un point écoute mis à disposition de chaque apprenti, la poursuite d'étude possible soit à l'UFA soit au lycée professionnel et technologique grâce à la mixité de parcours, . Un suivi et un accompagnement par nos experts en apprentissage.

Co-responsable UFA: blaurent@saint-jo.com

Experte apprentissage: peudpiece.j@cfajeambosco.fr



Taux de réussite aux examens session 2024

83% d'obtention du diplôme

0% d'interruption en cours de formation

100% de taux d'insertion professionnelle à 6 mois dans l'un des métiers visés par la certification

20% de taux de poursuite d'études



COORDONNÉES

UFA Saint Joseph
 9 Quai Amédée Couesnon
 02400 Château-Thierry
 03,23,84,98,80
secretariat@saint-jo.com